



www.carnavaldesbolzes.ch

Assemblée générale ordinaire Vendredi 28 septembre 2018

Salle de la Lenda, Fribourg – 19 h.

Présences selon liste 29 (26 individuels et 3 sociétés)

Excusés selon liste 32 Quorum 18

Selon l'ordre du jour et conformément aux statuts, les points suivants sont traités :

1) Salutations

L'assemblée générale ordinaire est ouverte par Richard Hertig, co-président, qui salue toutes les personnes présentes. Il relève notamment la présence de Madame Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale.

2) <u>Désignation des scrutateurs</u>

Le scrutateur désigné est Guillaume

3) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé

4) PV de la dernière assemblée générale du 29 septembre 2017

Aucune remarque, le PV est approuvé

5) Rapports des co-présidents

C'est tel un menu gastronomique que Patoche nous délivre son rapport, la 50^{ème} édition du Carnaval ayant été un festin. Une mise en bouche avec le défilé de nuit, en entrée le concert des guggen, plat principal le cortège du dimanche, gargantuesque avec 50 numéros au programme, le dessert en gâteau magistral et un Rababou scintillant de mille feux, sans oublier le menu enfant du mardi, joyeux et haut en couleurs lui aussi.



Une 50^{ème} édition bénie des Dieux, avec une météo exceptionnelle et une participation de très grande qualité.

Un immense merci et un grand bravo à toutes et tous, chars, groupes, guggens, participantes et participants.

D'autres évènements ponctuels ont animé cette année anniversaire, le 11 du 11 bien sûr, la fête de la Palme ou encore le lancement du journal La Baffe.

6) <u>Présentation des comptes</u>

Le bilan présenté par notre trésorière présente une perte de CHF 6'062.30

Les charges et les produits sont évoqués dans le détail, et toutes les pièces comptables sont à disposition.

Y a-t-il des questions?

- 1) Alain Thalmann souhaite savoir si les prestations de la ville sont exceptionnelles en cette année anniversaire ou acquises ? Jessica précise que les coûts sont sous contrôle, et qu'un montant annuel nous est alloué.
- 2) Minet demande si La Télé fait un geste ? Il lui est répondu que non, La Télé ne verse rien au Carnaval. La publicité télévisuelle est peut-être bénéfique, mais nous n'allons vraisemblablement pas continuer dans la voie de la diffusion en direct, car nous perdons potentiellement des spectateurs.

La présentation du budget 2018-2019 prévoit un bénéfice de CHF 2'492.-, les postes sont détaillés et la trésorière est à disposition pour toute éventuelle question.

7) Rapports des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs-trices des comptes, Mme Marianne Gex et M. Jérôme Guerry, ont procédé au contrôle des comptes en date du 3 septembre 2018.

Une comptabilité très bien tenue, avec exactitude et détaillée, est relevée, ils en remercient la trésorière et la félicite pour son magnifique travail.

Les vérificateurs-trices demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

8) <u>Approbation des comptes et décharges aux vérificateurs et au comité</u>

A la majorité et à mains levées, il est donné décharge au comité.

Le budget est également approuvé à la majorité, et à mains levées.



www.carnavaldesbolzes.ch

Une vidéo (Viméo) retraçant l'édition 2018 est projetée.

9) <u>Fixation des cotisations</u>

Aucun changement de cotisation n'est prévu, c'est donc à la majorité, à mains levées, que ce point est accepté par l'assemblée.

10) <u>Présentation et approbations du budget</u>

A mains levées et à la majorité, le budget 2018-2019 est approuvé.

11) Comité – démission, élections des nouveaux membres du comité et des vérificateurs des comptes

Comité de l'Association

- ne se représentent pas Richard Hertig, co-président

Jean-Noël Gex, responsable communication Pierre-André Gobet, responsable sécurité

- se présentent Céline Curty, responsable des bénévoles

Jérôme Guerry, responsable sécurité David Ruffieux, responsable festivités

Les autres membres du comité sont présentés à l'assemblée, et sont élus en bloc pour un mandat de 2 ans, conformément aux statuts de l'association.

Oliver Price est élu à la co-présidence, en remplacement de Richard Hertig.

Vérificateur-trice des comptes Patricia Waeber est élue comme suppléante

12) <u>Admissions, démissions, exclusions</u>

L'association ne compte pas de nouveaux membres et déplore 4 démissions - aucune exclusion.

13) Projet en cours

Le défilé de nuit a été une vraie réussite, apprécié de tous. Le prochain se fera toutefois dans l'autre sens, à savoir du pont de Berne vers le Werkhof.



Les locaux de Bluefactory constituent un soutien précis et indispensable pour les chars, ils seront à nouveaux disponibles pour l'édition 2019.

Les festivités restent un élément majeur du Carnaval, mais dans lequel l'Association ne souhaitait pas entrer en matière. Après de nombreuses discussions, l'idée d'un pôle festif a émergé. En effet, il nous semble indispensable d'avoir un endroit où rassembler tant les participants que les spectateurs ou autres « fêtards » du Carnaval. C'est donc le projet qui est dévoilé par Oliver Price à l'Assemblée.

Powerpoint de présentation

Il est répondu à toutes les questions concernant les festivités, l'organisation et la collaboration éventuelle avec les cafetiers et restaurateurs.

Le comité de l'Association demande à l'Assemblée générale un vote de confiance quant à l'élaboration de ce pôle festif.

Toute décision sera communiquée par écrit aux membres, une assemblée générale extraordinaire pouvant également être convoquée.

Vote accordé (14 personnes pour, 3 personnes contre, le comité ne vote pas, le quorum est atteint).

14) <u>Divers</u>

Richard Hertig prend la parole et remercie chaleureusement le comité pour le travail effectué, dans la joie et la bonne humeur, durant ses 3 années de co-présidence. Il remercie également la Ville de Fribourg pour son soutien.

Un cadeau lui est remis, avec nos remerciements également lui sont adressés pour son engagement, son enthousiasme et son soutien indéfectible.

Andrea Burgener Woeffray s'exprime au nom du Conseil communal et souligne l'attachement très particulier de nos Autorités au Carnaval des Bolzes. Elle précise que le bénéfice qu'en retire la ville de Fribourg va bien au-delà de nos frontières cantonales. Elle indique également qu'une clarification est en cours quant au subventionnement de cet évènement, mais que nous n'avons pas d'inquiétude à avoir.

Laurent Dietrich exprime la confiance qui nous est accordée et nous souhaite plein succès pour la prochaine édition.

Pas d'autre question – l'assemblée se termine à 20 h. 25.

PV tenu et établi par Martine Delacrétaz Le 25 octobre 2018